

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

AVRIL 2013 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 30 AVRIL 2013



Le réseau de l'Université du Québec publiera dans le numéro d'avril du magazine Québec Science un cahier thématique sur l'eau.

RÉUNION DU 30 AVRIL 2013 (2013-3-AG)

INFORMATION

À la suite du départ du recteur de l'Université Laval de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et l'intention annoncée du recteur de l'Université de Montréal d'aller dans le même sens, l'Assemblée des gouverneurs a pris acte du retrait de la CREPUQ, au plus tard le 30 octobre 2013, des chefs d'établissement suivants : UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ et Université du Québec.

NOMINATIONS

Direction générale de l'ÉTS

En novembre dernier, M. Yves Beauchamp informait la présidente que son second mandat à titre de directeur général de l'ÉTS se terminait le 24 juin 2013 et qu'il ne solliciterait pas un troisième mandat à la direction générale de cet établissement. À la suite de la consultation auprès de la communauté en vue de la désignation d'une personne pour assumer la direction générale de cet établissement, aucune recommandation n'a pu être formulée par le Comité de sélection qui a décidé de procéder à un second appel de candidatures.

Dans ce contexte, l'Assemblée des gouverneurs sera invitée le 29 mai prochain à prolonger le mandat du Comité de sélection qui vient à échéance le 12 juin 2013.

Comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé M. **Ghislain Girard**, directeur des ressources financières de l'UQAT, au Comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec comme représentant de cet établissement pour un mandat de trois ans, soit du 26 mai 2013 au 25 mai 2016.

Comité exécutif

L'Assemblée des gouverneurs a nommé à titre de membres du Comité exécutif pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014 : Mme **Annie DesRochers**, professeure à l'UQAT, Mme **Nicole Rouillier**, directrice générale du Cégep Marie-Victorin, Mme **Sylvie Dulude**, directrice générale de la caisse Desjardins des Moissons, M. **Jean-Pierre Hotte**, administrateur, Mme **Johanne Jean**, rectrice de l'UQAT, et M. **Jean Vaillancourt**, recteur de l'UQO. Ce Comité est présidé par Mme Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.



Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé les personnes suivantes à titre de membres du Comité de retraite de RRUQ :

- M. **Martin Roch**, agent de gestion financière à l'ENAP, comme personne désignée par les employés de cet établissement pour la durée non écoulée du mandat de Mme Caroline Martel, soit du 30 avril 2013 au 10 décembre 2014;
- M. **Martin Côté**, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général de l'UQAC, comme représentant de cet établissement pour la durée non écoulée du mandat de M. André Dorion, soit du 30 avril 2013 au 6 mai 2014;
- M. **Claude Arbour**, directeur de l'administration et des finances de l'INRS, comme représentant de cet établissement pour un mandat de trois ans, soit du 24 mai 2013 au 23 mai 2016.
- M. **Denis Martel**, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAT, comme représentant de cet établissement pour la durée non écoulée du mandat de Mme Anne Rousseau, soit du 30 avril 2013 au 28 septembre 2014.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a décerné 294 diplômes à des étudiants de l'UQTR (32), l'UQAR (18), l'UQAT (198), l'INRS (9), l'ÉTS (33) et la TÉLUQ (4). Depuis sa fondation en 1969, l'Université du Québec a délivré 561 060 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Sur un avis favorable de la Commission de l'enseignement et de la recherche, l'Assemblée des gouverneurs a adopté les orientations 2013-2014 du FODAR qui prévoient quatre volets :

- Actions stratégiques en formation, recherche et création;
- Communauté scientifique réseau;
- Soutien aux programmes conjoints;
- Prix d'excellence.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2013-2014*, daté du 22 avril 2013.

Entente entre l'UQAC et la Tianjin University of Technology (TUT)

Sur la recommandation du Conseil des études, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à conclure avec la Tianjin University of Technology, en Chine, une entente établissant les modalités de collaboration concernant la délocalisation de ses programmes de baccalauréat en animation 3D et design numérique et de maîtrise en informatique (profil professionnel).

Ratification des résolutions du Conseil des études tenu le 17 avril 2013

L'Assemblée des gouverneurs a ratifié les résolutions du Conseil des études concernant l'adoption de neuf nouveaux programmes:

- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en cosmétologie (UQAC);
- DESS en analyse et prévention des risques naturels (UQAR);
- DESS en gouvernance des technologies de l'information (TÉLUQ);
- Majeure en développement de carrière (UQAM);
- Majeure en culture et expression écrites (TELUQ);
- Certificat en santé mentale (UQAR);
- Certificat en gestion et évaluation immobilières (UQO);
- Certificat en traduction (TELUQ);
- Certificat en gestion des organismes de protection de la faune (UQTR).

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Budgets de fonctionnement initiaux et plans d'effectifs 2013-2014

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les budgets de fonctionnement initiaux et les plans d'effectifs 2013-2014 de l'Université du Québec et des établissements pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014, à l'exception de l'UQTR.

Budgets des immobilisations 2013-2014

L'Assemblée des gouverneurs a approuvé les budgets des immobilisations 2013-2014 de l'Université du Québec et des établissements pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014, à l'exception de l'UQTR.

Autorisation de dépenses pour l'UQTR

L'Assemblée des gouverneurs a approuvé pour l'UQTR, pour la période du 1^{er} mai au 31 mai 2013 au plus tard :

- une autorisation de dépenses correspondant à 1/12 du budget révisé du fonds de fonctionnement et du budget du fonds avec restrictions 2012-2013, soit 12 500 000 \$ au fonds de fonctionnement et 1 300 000 \$ au fonds avec restrictions;
- une autorisation de dépenses de 2 000 000 \$ pour les dépenses en immobilisations prévues en mai 2013;
- le maintien du plan d'effectifs autorisé au budget révisé 2012-2013.

L'UQTR prévoit déposer son budget 2013-2014 à son Conseil d'administration le 21 mai prochain.

Marges de crédit bancaires

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à :

- contracter une marge de crédit bancaire aux fins de financement à court terme des dépenses en immobilisations subventionnées, jusqu'à concurrence d'un montant de 313 315 000 \$, et aux fins de renouvellement de l'emprunt pour le redressement des bases de financement, jusqu'à concurrence de 14 900 000 \$;
- négocier ces marges de crédit par voie d'emprunts, de billets à ordre ou d'acceptations bancaires et ce, pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014;

- émettre et à négocier des emprunts, des billets à ordre ou des acceptations bancaires et à prendre tout engagement à cet égard dans le cadre des marges de crédit susmentionnées;

le tout, sous réserve de l'approbation par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Régime de retraite de l'Université du Québec RRUQ : Entente de transfert

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé le Comité de retraite du RRUQ à conclure une entente de transfert avec le Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

RÉUNION SPÉCIALE DU 30 AVRIL 2013 (2013-4-AG-S)

Modification à l'Annexe 6-B Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) du Règlement général 6 Ressources humaines

Sur les recommandations favorables du Comité de retraite du RRUQ, l'Assemblée des gouverneurs a adopté une modification à l'Annexe 6-B du Régime.

Cette modification vise à notamment à ajouter une autre unité à l'appendice II « Autres unités », soit la Fondation de l'UQTR et de modifier les articles concernant la rémunération des membres externes, leur droit de vote ainsi que leur désignation aux divers comités créés par le Comité de retraite.